

LES PROCÈS DE TUNIS... DANS LE CADRE DE LA COEXISTENCE PACIFIQUE...

On parle beaucoup moins de la politique dite de la «*coexistence pacifique*». Aujourd'hui, la mode est au «*compromis historique*»... Mais qu'est-ce que le compromis historique sinon, pour l'appareil international du stalinisme, de se doter du moyen politique de mettre en œuvre la coexistence pacifique, c'est-à-dire, pour parler clairement, de sceller la sainte alliance anti-ouvrière entre la bourgeoisie internationale et la bureaucratie du Kremlin.

Dans le carcan d'une telle politique, les travailleurs Tchèques, Polonais, les Allemands de Berlin Est, peuvent bien se révolter, tout au plus, auront-ils le droit aux larmes de crocodile des «*radios occidentales*». Quant aux travailleurs Espagnols, Portugais ou Français, qu'ils essaient seulement d'ordonner leur combat contre leur propre bourgeoisie et son État et non seulement, ils trouveront devant eux l'État et son appareil coercitif, mais encore tout aussi efficace, l'appareil stalinien et ses alliés.

De 1934 à 1938, ont eu lieu les *Procès de Moscou*. Staline a condamné à mort et fait exécuter la vieille garde bolchevik. A peu près tous les compagnons de Lénine ont été «*liquidés physiquement*» sous les prétextes les plus fantaisistes: «*Agents de mikado*», «*Agents de la Gestapo*», «*Hitléro-trotskyistes*» sans parler de «*pourceaux visqueux*» et autres «*vipères lubriques*» formulés, dont le sinistre Vychinsky procureur de Staline avait coutume d'émailler ses réquisitions. Les survivants de cette période se le rappelleront sûrement: Nous n'étions pas nombreux à condamner les *Procès de Moscou* et, notamment, en 1936, les tenants de la «*non intervention*» en Espagne «*tenaient à l'amitié de l'Union Soviétique*» et considéraient comme une «*provocation*» le simple fait d'appeler à la solidarité ouvrière en faveur des victimes de Staline.

Aujourd'hui, nous risquons de revoir le même scénario en Tunisie... Aurons-nous les procès de Tunis?

Bien entendu, les dirigeants de l'U.G.T.T. fidèles compagnons de route de Habib Bourguiba peuvent difficilement être comparés aux compagnons de Lénine. Achour n'est pas Zinoviev.

Cela étant force nous est de constater une bien curieuse union sacrée autour du gouvernement tunisien qui présente les dirigeants déchus de l'U.G.T.T. comme des «*agents de Khadafi*» ce qui, en Tunisie, peut conduire Achour et ses camarades au poteau d'exécution (ou à la potence!).

Cependant, il est clair que Hédi Nouria reproche essentiellement aux dirigeants de l'U.G.T.T. d'avoir pris en charge les revendications de la classe ouvrière tunisienne et ne pas avoir su «*encadrer*» les manifestations de colère des travailleurs tunisiens.

Or, «*l'Humanité*» du 27 février 1978 consacra (1) exactement 30 lignes au congrès préfabriqué chargé de l'exécution politique des dirigeants de l'U.G.T.T. Pas un mot sur les menaces qui pèsent sur la vie de nos camarades.

(1) *L'Humanité*, 27 février 78 - Nouvelle direction à l'UGTT en Tunisie:

«Le congrès extraordinaire de l'*Union générale des travailleurs tunisiens* a été bref. Une journée. Il a abouti aux résultats attendus, c'est-à-dire la désignation d'une nouvelle direction de la centrale syndicale pour remplacer Habib Achour et les dix membres du bureau exécutif arrêtés au lendemain des événements du 26 janvier. C'est Tijani Abib qui est le nouveau secrétaire de l'UGTT. Parmi la nouvelle direction figurent quatre anciens secrétaires généraux-adjoints suspendus de leurs activités en 1976 par l'ancienne direction et deux ex-membres du bureau exécutif éliminés par le congrès de mars 1977. C'est le premier ministre, M. Nouria, entouré des principaux représentants du gouvernement et du Parti socialiste destourien, qui a ouvert le congrès au cours duquel les représentants du patronat (UITCA) ont également pris la parole. A Paris, le «*collectif tunisien du 26 janvier*» constitué par des démocrates tunisiens à l'étranger a dénoncé le «*caractère préfabriqué*» de ce congrès».

Ailleurs, après avoir spontanément marqué quelque indignation après l'arrestation des syndicalistes tunisiens on semble, bien rapidement, s'être plus ou moins rendu aux «*raisons*» de M. Hédi Nouria.

Fort heureusement les organisations syndicales de Loire-Atlantique ont, quant à elles, pris position.

Aucune raison d'état ou de parti ne saurait excuser un silence complice du gouvernement tunisien.

Le devoir des responsables syndicaux, où qu'ils se trouvent, est clairement tracé: ils doivent tout mettre en œuvre pour, d'abord, sauver la vie d'Achour et celle de ses camarades.

La lutte pour les libertés syndicales doit ignorer les frontières et la protestation des organisations syndicales de Loire-Atlantique doit s'étendre et s'amplifier.

Il ne s'agit pas seulement de solidarité mais de notre combat permanent pour le droit des travailleurs à constituer librement et en toute indépendance, leurs propres organisations.

Alexandre HÉBERT.
